

Retour de Mauritanie.

Patrice Pasturel et moi-même avons séjourné quelques jours en Mauritanie afin de :

- faire un premier bilan des prêts (9 groupes d'éleveurs) aujourd'hui arrivés à leur terme
- aller voir nos nouveaux partenaires
- essayer d'obtenir une représentation juridique de zebunet sur place.

1. Concernant le bilan de nos premiers projets menés avec l'APLT, aujourd'hui dénommée APE, nous sommes satisfaits de ce partenariat. Si les prêts ne sont pas tous entièrement remboursés (le taux de remboursement avoisinant tout de même les 90 %) il ne s'agit que d'une question de temps selon les responsables de l'association.

Nous avons donc convenu de faire de nouveaux prêts dès le premier trimestre 2009, après réception du bilan clôturant définitivement les premiers prêts.

2. Nos nouveaux partenaires : GAFIF et le CECFER.

Nous avons pu nous rendre dans les familles bénéficiaires de nouveaux prêts, nous avons ainsi réalisé un audit approfondi (photo ci-dessous). Il s'agissait de savoir si les prêts répondaient aux besoins, combien d'animaux était morts, nés, ou encore si le remboursement n'engendrait pas de difficultés trop importantes pour les familles bénéficiaires.



Les femmes qui détiennent un micro crédit animalier se disent très satisfaites de ces prêts. Globalement, elles ont choisi de rembourser ce prêt avec le revenu de leur activité principale (elles vendent de la semoule, teignent des vêtements grâce à un premier micro crédits de

l'association) et de se constituer un petit cheptel afin de consommer le lait.

Le taux de mortalité des bêtes ne semble pas hors normes, de même chaque famille a connu une ou plusieurs mises bas.

Nous avons été conquis par le dynamisme des responsables de ces associations ainsi que par l'opiniâtreté des éleveuses.

Le premier bilan des remboursements devrait nous parvenir dès le mois de janvier, s'il ne présente pas d'anomalies nous pensons pouvoir faire 115 nouveaux prêts.

Une des demandes de nos partenaires est d'augmenter un peu le prix des prêts pour les adhérents français car elles estiment que le prix de 50 euros ne couvre pas la totalité du coût de l'animal. Il s'avère notamment que les frais vétérinaires et le prix du fourrage sont élevés. Nous avons ainsi découvert que l'une des conditions d'obtention des prêts et de maintenir les 4 chèvres ou brebis en enclos afin qu'elles ne divaguent pas, ceci pour éviter qu'elles ne mangent les sacs plastiques qui jonchent toutes les rues de la ville (photo ci-dessous) et risquent l'occlusion intestinale.



Si les éleveuses jouent le jeu (tous les animaux sont bagués et enfermés : voir photo) cela pose le problème de l'alimentation puisqu'elles doivent acheter le fourrage ce qui engendre des dépenses importantes. Pour remédier à cela le bureau de l'association a acté une augmentation

du prix du prêt à 60 euros, de plus nous envisageons d'envoyer sur place un stagiaire agronome afin qu'il étudie la possibilité de cultiver des plantes fourragères.



3. Notre statut juridique.

Grâce à Limam Cherif, notre contact sur place, nous avons pu rencontrer deux conseillers ministériels et procéder au dépôt du dossier de demande de reconnaissance juridique de notre association.

Nous avons entamé ces démarches afin d'ouvrir un compte bancaire dans le pays et pouvoir gérer nous même les comptes dédiés à Zebunet.

Grâce à l'aide précieuse de Limam, notre demande risque d'aboutir sous peu !